

Les avantages que l'industrie de la betterave peut procurer à l'agriculture sont immenses. Fourrages, bétail, engrais, fertilité, production, tout augmente dans une énorme proportion.

Sous l'impulsion de cette industrie, l'ensemble de l'économie rurale progresse. La culture des racines équilibre les récoltes, obvie aux entrepises, assure les résultats généraux et agrandit le cercle des débouchés.

Le sucre paie amplement tous les frais de production et donne en sus au cultivateur un profit net assez élevé. En outre, il reste environ 18 pour 100 de pulpes excellentes pour l'alimentation des vaches laitières et l'engraissement des bestiaux.

On obtient ainsi de la betterave d'abord une denrée commerciale d'une haute valeur, puis du lait, du beurre, du fromage ou de la viande à très-bas prix et enfin une quantité de fumier suffisante pour entretenir le sol en un haut état de fertilité.

Voilà quelques-uns des avantages que l'agriculture tire de la betterave, et il faut reconnaître qu'ils sont assez importants pour nous faire augurer favorablement de l'avenir.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

Un bien triste devoir nous incombe aujourd'hui. Un homme d'état éminent, un patriote sincère, franc et loyal, un politique consommé, une de nos plus grandes gloires nationales, Sir Georges E. Cartier, baronnet, ministre de la milice, vient d'être enlevé à l'amour du peuple canadien-français dont il a été un des plus fermes soutiens dans les luttes qu'il a eu à soutenir pendant ces dernières années. C'est la douleur dans l'âme que nous enregistrons cette mort, nous pourrions dire cette catastrophe, véritable calamité publique.

C'est le 20 courant que nous est parvenue cette douloureuse nouvelle, et elle a créé une immense sensation dans tout le pays.

Rien ne faisait présager une fin aussi prochaine, au contraire les derniers bulletins, nous permettaient de croire au complet rétablissement de l'illustre malade, et nous espérons le voir bientôt parmi nous prêt à poursuivre sa noble mission. On avait d'abord annoncé son retour pour le 15 courant. Plus tard nous apprenions que le voyage était retardé d'une semaine; mais une rechute imprévue est venue en quelques jours détruire nos dernières espérances.

Le peuple canadien tout entier regrettera longtemps cette mort; tous les partis, toutes les opinions ont senti qu'ils perdaient en Sir Georges E. Cartier un ami sincère et dévoué. En dépit des haines et des préventions, fruits amers de nos luttes politiques, tout le monde le regardait comme le type de la loyauté, du désintéressement, et de la franchise. Il était considéré comme le canadien-français qui faisait le plus d'honneur à notre race.

Depuis vingt-cinq ans, il a été le plus ferme champion de nos droits. Le petit peuple canadien, englobé, englouti, pour ainsi dire, dans les flots toujours grossissants de nationalités rivales et souvent hostiles, semblait voué à l'anéantissement. Mais la Providence n'a pas permis qu'il en fut ainsi et l'homme que nous pleurons aujourd'hui a été le bras dont elle s'est servie pour nous donner une immense influence, malgré la faiblesse de notre nombre.

Que de fois n'avons-nous pas entendu le fanatisme religieux crier contre la domination française (*French domination*) l-Oni, la main ferme et le courage insurmontable

de Sir Georges Cartier ont fait dominer la nationalité canadienne-française sur toutes les autres nationalités du Canada. Par lui, nous avons commandé la situation, par lui nous avons conservé notre influence et nous nous sommes affermis contre les empiétements incessants des nationalités hostiles.

Sir Cartier s'est complètement identifié avec le pays tout entier et l'histoire de sa vie est aussi celle de notre patrie.

Nous n'entreprendrons pas de faire la biographie de ce regretté compatriote, sa vie si courte, mais si bien remplie demanderait des volumes pour être racontée et nous ne pouvons y consacrer que quelques lignes. C'est à peine si nous pouvons donner les dates des principales époques de son existence.

Sir Georges E. Cartier est issu des descendants de l'un des frères du célèbre navigateur Jacques Cartier de St. Malo, le fondateur de la colonie de la Nouvelle France aujourd'hui le Canada.

Il est né le 16 septembre 1814 à St. Antoine, Rivière Chambly, où plusieurs membres de sa famille résident encore. Son père l'envoya de bonne heure au Collège de St. Sulpice à Montréal, où il fit de brillantes et solides études classiques. Dans tout le cours de sa carrière, au milieu de ses plus glorieux triomphes, il conserva toujours le plus profond attachement pour la maison qui lui avait procuré le pain de l'intelligence.

En 1835, il fut reçu avocat, se livra avec succès à la pratique de sa profession et se créa bientôt une nombreuse clientèle.

Peu de temps après commença cette fiévreuse agitation politique qui se termina par l'insurrection de 1837. Il prit une part active dans la lutte, il mit sa parole, sa plume et son bras au service des patriotes canadiens contre les bureaucrates. Compromis avec les autres chefs de l'insurrection, il fut proscrit et chercha un asile aux Etats-Unis en attendant des jours plus paisibles.

En 1846, il épousa Demoiselle Hortense, fille de M. Edouard Raymond Fabre et sœur de Monseigneur Fabre. Il en eut trois filles dont deux sont encore vivantes.

En 1848, M. Cartier fut choisi pour représenter le comté de Verchères à l'Assemblée Législative, position qu'il occupa jusqu'en 1861. Il se montra dévoué partisan du ministère Lafontaine-Baldwin; et, après l'acte d'Union, il contribua puissamment à faire accepter le fait accompli et à tirer le meilleur parti possible de la situation qui venait de nous être faite.

En 1851, quand MM. Lafontaine et Baldwin abandonnèrent la vie publique, M. Cartier refusa de faire partie du ministère Hincks-Morin afin de pouvoir se livrer plus complètement à la pratique de sa profession. En 1853, il refusa encore le portefeuille de Ministre des Travaux Publics. Mais, en 1855, quand M. Taché fut chargé de choisir les ministres bas-canadiens qui devaient entrer dans l'administration McNab-Taché, il accepta un portefeuille.

En 1854, il prit une part active dans toutes les importantes réformes qui firent de cette session une des plus mémorables que notre histoire parlementaire ait eu à enregistrer; telles sont la sécularisation des Réserves du clergé, l'abolition de la tenure seigneuriale, la création du fond d'emprunt municipal et celle du Grand-Tronc.

C'est à cette époque que commença véritablement cette guerre ardente, acharnée qu'il a depuis continuée sans interruption contre le *rougisme* canadien. Les libéraux menaçaient d'anéantir les institutions religieuses du pays, leurs organes dans la presse et leurs représentants étaient bien